

# Résumé des règlements généraux du Mouvement d'accueil des Élohim

<b>Plan</b>	
Introduction .....	2
1. OBJETS .....	2
2. CODE D'ÉTHIQUE .....	2
<i>Dix maximes pour l'ennoblissement     des Apôtres des derniers temps</i> .....	2
3. MEMBRES ET COTISATION .....	3
3.1 LES MEMBRES .....	3
Membres actifs .....	3
Apôtres des derniers temps .....	3
Apôtres initiés .....	4
Apôtres stagiaires .....	4
Apôtres administrateurs .....	4
Membres sympathisants .....	4
Membres sympathisants .....	4
Aspirants apôtres .....	5
Âge des membres .....	5
Égalité hommes et femmes .....	5
Adhésion et engagement des membres .....	5
3.2 COTISATION DES MEMBRES .....	5
Montant de cotisation .....	5
Souscription volontaire .....	5
4. ORGANISATION .....	5
4.1 Assemblée générale .....	5
4.2 Conseil des apôtres .....	6
Critères de choix .....	6
Devoirs d'élévation spirituelle .....	6
4.3 Mouvement religieux et spirituel .....	6
Objets de nature religieuse et spirituelle .....	6
But recherché : L'accueil des Élohim .....	7
Gestes religieux et spirituels .....	7
4.4 Rôle et pouvoirs du président .....	7
Conclusion .....	8
<b>PLANCHES :</b>	
<i>Figure A Les membres</i> .....	3
<i>Figure B Les membres actifs</i> .....	4

## INTRODUCTION

Nous sommes heureux de présenter le MADÉ, acronyme indiquant le Mouvement d'accueil des Élohim. Nous avons obtenu nos lettres patentes en 2007 de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec. Comme tout OSBL – *organisme sans but lucratif* – nous avons rédigé nos règlements généraux dans le but de nous définir. Ce qui suit résume brièvement qui nous sommes comme personne morale : **Objets, code d'éthique, membres et cotisation** ainsi que notre **organisation** comme assemblée générale, conseil des apôtres et mouvement religieux et spirituel.

### 1. OBJETS

Depuis 2007, le MADÉ forme l'*Ordre des apôtres des derniers temps*. Nos fins étant purement religieuses et spirituelles, c'est pourquoi nos objets sont les suivants :

1. Sauvegarder et diffuser les messages des Élohim.
2. Promouvoir l'accueil des Élohim et travailler à ériger une ambassade afin de les accueillir dignement.
3. Favoriser le recrutement des personnes qui acceptent les messages des Élohim créateurs de notre humanité.
4. Informer et donner de la formation aux personnes intéressées aux messages des Élohim.
5. Dans le respect et la compréhension de leurs messages, travailler à l'ennoblissement des êtres humains.
6. Produire tout renseignement nécessaire à la diffusion des messages de la façon qu'il plaira au Conseil d'administration.
7. Travailler à l'unification des personnes et des groupes qui visent les mêmes objectifs.
8. Encourager la recherche philosophique, scientifique et religieuse et promouvoir l'acquisition de connaissances notamment dans ces domaines, sans perdre de vue les objets précédents.

### 2. CODE D'ÉTHIQUE

Le *Code d'éthique* concerne particulièrement les membres actifs du MADÉ et les aspirants apôtres qui sont des membres sympathisants. Il couvre les comportements relatifs à leur fonction et à leur mission dans le *Mouvement*. En général, les *Règlements généraux* indiquent les comportements souhaités des membres qui acceptent volontiers de les respecter.

#### DIX MAXIMES POUR L'ENNOBLISSEMENT DES APÔTRES DES DERNIERS TEMPS

Elles expriment l'esprit qui anime les *apôtres des derniers temps*, membres actifs du MADÉ.  
L'objectif visé est *leur ennoblissement*.

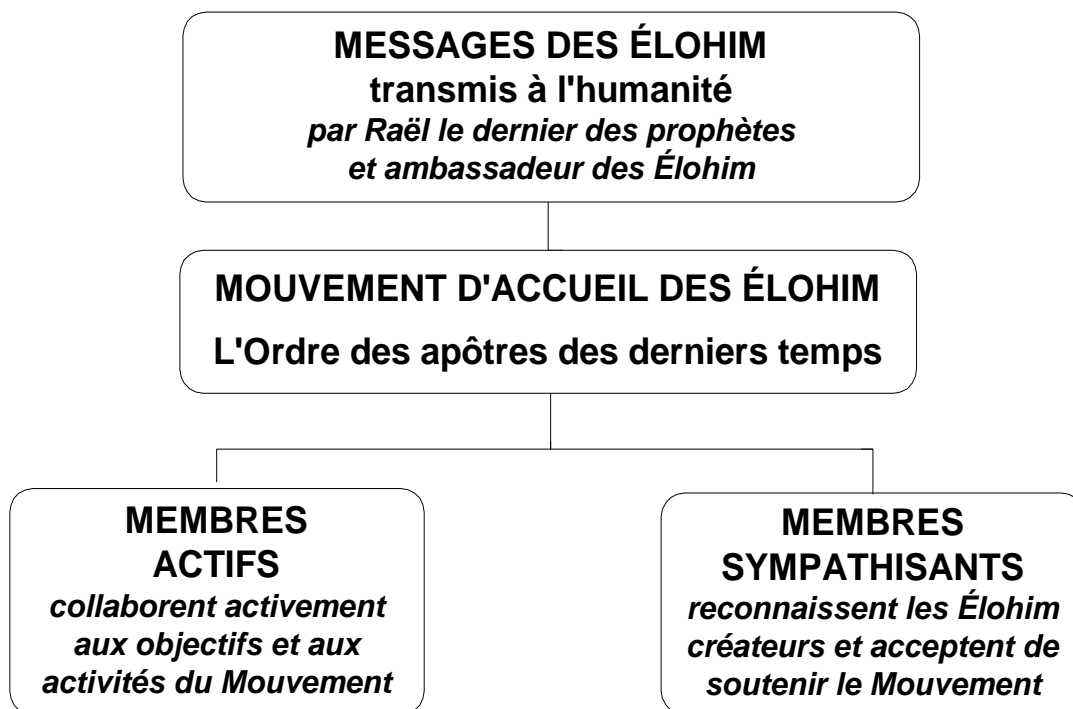
1. **Les messages tu les protégeras et les chériras parfaitement.**
2. *Amour tu resteras dans tes actions et dans les jugements que tu porteras.*
3. **Charitable tu seras, sans retour tu t'attendras.**
4. *Tu ne domineras point par un pouvoir non accordé.*

5. **L'éveil de ton être par des méditations tu feras et ton niveau de conscience s'élèvera.**
6. *Dans ton cœur respectueux tu seras et l'harmonie règnera.*
7. **Par l'écoute tu auras, avec discernement tu agiras.**
8. *Le dévouement et la persévérance tu adopteras et l'Ambassade sera.*
9. **Humble tu resteras dans les actions que tu feras.**
10. *Ta conscience tournée vers l'amour et la science tu garderas, ton propre guide tu seras.*

### 3. MEMBRES ET COTISATION

**3.1 Les membres :** Le MADÉ compte sur les membres **actifs** et les membres **sympathisants**. (Voyez la Figure A ci-après)

*Figure A Les membres*



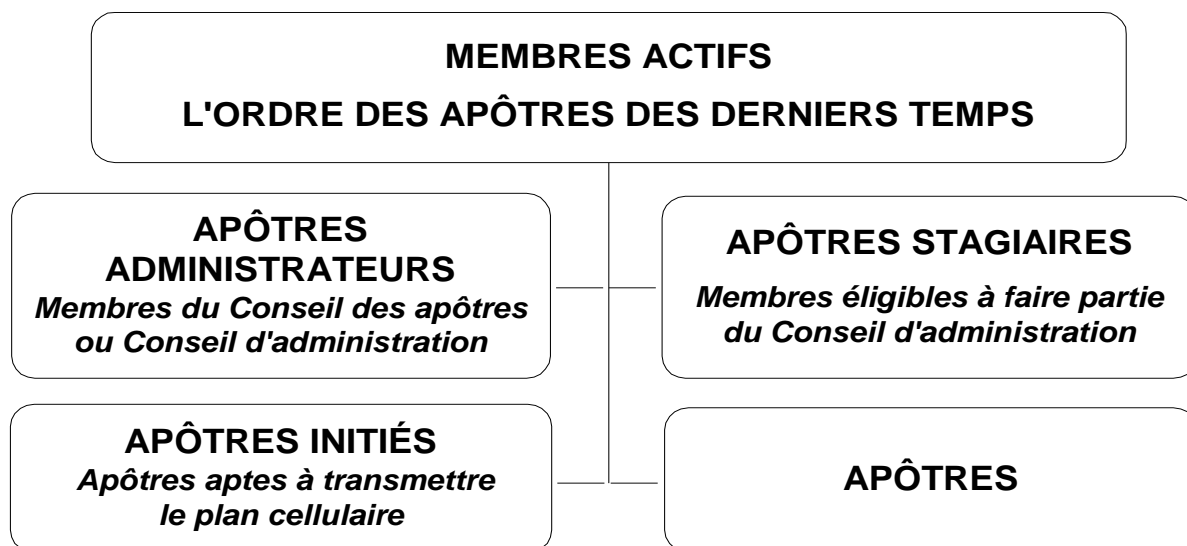
- **Membres actifs :** Ce sont les **apôtres des derniers temps**, des individus intéressés à collaborer activement aux objets et aux activités du *Mouvement*. Ils forment l'*Ordre des apôtres des derniers temps*. Ils acquittent le montant de la cotisation annuelle et prennent l'engagement de respecter les présents règlements.

Parmi eux, un certain nombre sont **apôtres initiés** à transmettre le plan cellulaire.

Un certain nombre sont **apôtres stagiaires**, c'est-à-dire des apôtres aptes à devenir administrateurs du *Mouvement*. Ils sont dans un état de probation pour éventuellement devenir administrateurs du *MADÉ* si le Conseil des apôtres faisait appel à l'un d'eux, afin de combler une vacance qui y surviendrait. À ce titre, ils ont le droit de parole et de vote aux assemblées générales ou spéciales des membres. Ils peuvent être particulièrement invités à prendre part à une séance du Conseil, mais sans droit de vote. Ils acquittent le montant de la cotisation annuelle et prennent l'engagement de respecter les présents règlements. Ils sont placés sous la supervision du vice-président aux affaires philosophiques, responsable en chef de la relève.

Un petit nombre, 13 maximum, sont **apôtres administrateurs**, membres du *Conseil d'administration*, aussi appelé *Conseil des apôtres* (CA). Parmi eux, sont élus officiers, le président, les deux vice-présidents, soit un aux affaires administratives et un aux affaires philosophiques, puis le secrétaire et le trésorier. Il est à noter que le/la vice-président/e aux affaires philosophiques est la personne mandatée par le CA du MADÉ pour assumer la responsabilité d'animer au sein de l'Ordre des apôtres des derniers temps un conseil appelé *Conseil de l'Ordre des Apôtres des derniers temps* (COA).

**Figure B Membres actifs**



- **Membres sympathisants : 2 sous-groupes**
  - **Les membres sympathisants** reconnaissent les Élohim créateurs et acceptent de soutenir le *MADÉ*. Ils ne font cependant pas partie de l'*Ordre des apôtres des derniers temps*. Ils sont donc inéligibles à siéger au Conseil des apôtres du *Mouvement*. Sans obligation de leur part, ils peuvent souscrire volontairement à la cotisation annuelle et aider financièrement le *Mouvement*. Ils peuvent prendre part

aux assemblées générales ou spéciales des membres, mais sans droit de parole et de vote.

- **Les aspirants apôtres** sont des membres sympathisants qui souhaitent faire partie de l'*Ordre des apôtres des derniers temps*. C'est un état de probation avant de devenir membre actif. Pour se qualifier comme aspirants apôtres, les membres sympathisants doivent avoir participé à des activités de diffusion et à un stage de formation prévu à cet effet par le Conseil. Le temps de probation peut durer un an à compter de la date de demande du candidat. Ce dernier est alors placé sous la supervision du vice-président aux affaires philosophiques, responsable en chef de la relève. En dernier recours, le Conseil admet ou non les aspirants apôtres à être reconnus apôtres, donc à devenir membres actifs du *Mouvement*.
- **Âge des membres** : Pour être membre du *MADÉ*, la personne doit avoir 18 ans révolus. Toutefois, sans être considérée membre du *Mouvement*, toute personne de 16 ans révolus, avec l'approbation d'un parent ou d'un tuteur, pourra, une fois dans sa vie, se présenter à l'une des 4 grandes fêtes du *Mouvement* – soit le 1<sup>er</sup> dimanche d'avril, le 6 août, le 7 octobre ou le 13 décembre – pour faire transmettre son plan cellulaire par un apôtre initié. En posant ce geste, cette personne manifeste sa reconnaissance des Élohim comme créateurs de l'humanité en laboratoire. En retour, ces derniers la reconnaissent.
- **Égalité hommes et femmes** : Dans la mesure du possible, le *MADÉ* respecte la règle visant la composition du Conseil ou des comités : *À compétence égale, le Conseil ainsi que tout comité créé par le Conseil, sera composé autant que possible d'un nombre égal ou presque d'hommes et de femmes.*
- **Adhésion et engagement des membres** : Toute personne désirant devenir membre actif est invitée à signer un formulaire d'adhésion et d'engagement volontaire à respecter les objets et les règlements généraux du *Mouvement*.

### 3.2 Cotisation des membres

- **Montant de cotisation** : Le Conseil fixe comme montant de cotisation pour chaque membre actif un pour cent (1%) de son revenu annuel net. Il fixera par résolution un montant minimal de cotisation. Le réajustement à la hausse ou à la baisse du montant minimal de cotisation fluctuera selon la conjoncture économique, le plan social et les possibilités financières du membre. Le Conseil pourra préciser par résolution les modalités et la fréquence des paiements de cotisation.
- **Souscription volontaire** : En plus de sa cotisation annuelle, tout membre – actif ou sympathisant – peut verser au *MADÉ* une souscription volontaire sous forme de don financier, permettant ainsi au *Mouvement* d'accomplir sa mission.

## 4. ORGANISATION

- 4.1 **Assemblée générale** : En font partie de droit les apôtres administrateurs, c'est-à-dire les apôtres membres du Conseil des apôtres ainsi que les apôtres stagiaires. Ces derniers sont recrutés par le Conseil parmi les apôtres jugés éligibles pour y siéger.

**4.2 Conseil des apôtres ou Conseil d'administration :** Il se compose de 13 administrateurs ayant droit de vote. Ils ne sont pas rémunérés ni pour leur fonction, ni pour tout autre travail.

- **Critères de choix :** Leur choix se base sur les critères suivants :
  1. Être le gardien des messages des Élohim.
  2. Accepter d'être au service du *Mouvement*.
  3. Avoir le souci de sauvegarder la vérité, le bien et la justice.
  4. Dans la mesure du possible, se rendre disponible pour assister aux assemblées.
  5. Respecter la réputation de tous les membres.
  6. Dans la mesure du possible, être capable de participer aux actions demandées.
  7. Être en accord avec les objectifs du *Mouvement*.
  8. Respecter le rôle et les fonctions des responsables dans le *Mouvement*.
  9. S'abstenir de tout abus de pouvoir, en évitant de demander à quiconque des faveurs d'ordre financier, sexuel, moral ou philosophique du fait qu'il est membre du Conseil.
  10. Démontrer une intelligence remarquable par son bon jugement, sa sagesse, son gros bon sens, qui se caractérise par une maturité cognitive et émotionnelle.
- **Devoirs d'élévation spirituelle :** Les administrateurs **doivent tendre** dans leur cheminement personnel vers l'élévation de leur niveau de conscience en regard des éléments soulignés ci-après :
  1. Savoir garder et écouter en tout temps sa conscience dans ses paroles et ses actions.
  2. Désirer ardemment travailler à l'accueil des Élohim.
  3. Accepter le respect et la politesse comme base de communication.
  4. Être conscient des réactions qu'il suscite dans ses communications.
  5. Être honnête et intègre.
  6. Travailler à son ennoblissement, comblant notamment son besoin de reconnaissance, gérant son ego et améliorant sa qualité d'être.
  7. Être réceptif à recevoir des connaissances, tout en gardant un certain recul face à toute information afin d'analyser son contenu pouvant aller à l'encontre de sa conscience et des messages des Élohim.
  8. Relativiser par rapport aux 4 plans de la réalité tout événement ou toute circonstance en les situant dans leur contexte.
  9. Ne pas rechercher l'admiration, le prestige ou un privilège.

### **4.3 Mouvement religieux et spirituel**

- **Objets de nature religieuse et spirituelle :** Le mot *religion* a deux sens étymologiques, *relegere*, accueillir et *religare*, relier. Comme membres de l'*Ordre des apôtres des derniers temps*, nous accueillons dans la docilité et l'obéissance les messages des Élohim créateurs. En ce sens, nous sommes en lien avec eux. Même si nos objectifs sont de nature religieuse, le *MADÉ* n'est pas une religion à proprement parler. En effet, il appartient à tout être humain de se relier personnellement aux Créateurs. Comme mouvement, nous encourageons tout être de bonne volonté à exprimer sa reconnaissance envers les êtres humains que sont les Élohim, créateurs de l'humanité en laboratoire. Fondamentalement le *MADÉ* fait la promotion de la religion de l'infini. Nous consacrons nos énergies à faire connaître à l'humanité les *Élohim* comme créateurs de l'humanité en laboratoire – *ÉLOHIM*, mot hébreu

signifiant *ceux qui sont venus ciel*. Grâce à leur parfaite maîtrise de l'ingénierie génétique, les Élohim, en plus de créer toute vie sur la terre, ont fait connaître leur œuvre de création en communiquant, au cours des temps, avec les prophètes et prophétesses et, particulièrement avec le dernier des prophètes, Raël, *avant que l'eau ne soit versée*, à deux reprises, soit en décembre 1973 et en octobre 1975. Suite à ses rencontres avec Yahvé, Raël a publié les messages des Élohim à quelques reprises. En particulier, le 1<sup>er</sup> message est contenu dans *Le livre qui dit la vérité*. Il fut publié pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1974 à l'Édition du Message. Puis, le 2<sup>ème</sup> message a d'abord été publié en 1975 par la Fondation raélienne. Il est intitulé *Les Extra-terrestres m'ont emmené sur leur planète*. Il fut complété en 1978 dans l'ouvrage intitulé *Accueillir les Extra-terrestres* et publié par la Fondation raélienne. Conséquemment, le MADÉ ne reconnaît que ces livres originels. Ces ouvrages renferment la pensée authentique des Élohim. C'est pourquoi nous acceptons de nous impliquer dans la sauvegarde et la diffusion de leurs messages.

- **But recherché : L'accueil des Élohim.** Comment ? Par la connaissance et l'approfondissement de leurs messages, et aussi, grâce aux gens de bonne volonté tant dans l'humanité que dans le MADÉ, par l'érection d'une ambassade pour les accueillir dignement. Dans cette foulée, nous visons à recruter les personnes qui acceptent les messages des Élohim et veulent coopérer à cette œuvre. Nous soulignons de notre vivant notre reconnaissance des Élohim en faisant transmettre, une fois dans notre vie, notre plan cellulaire par un apôtre initié. De plus, de notre vivant, nous dictons par testament qu'après notre mort, on puisse prélever une partie de notre os frontal, reconnaissant par-là notre possibilité d'être recréés pour l'éternité par les Élohim créateurs. En outre, nous cherchons à comprendre le bien-fondé des messages des Élohim aux plans scientifique et philosophique pour améliorer nos rapports entre nous et cultiver notre volonté de nous épanouir, de nous ennoblir et d'améliorer notre vie et celle de nos semblables.
- **Gestes religieux et spirituels :** Parmi les apôtres, certains peuvent exercer les fonctions suivantes : S'ils ont été initiés à le faire, transmettre le plan cellulaire aux 4 grandes fêtes déjà mentionnées. Assister comme témoins au prélèvement du plan cellulaire après la mort d'un membre qui aurait demandé, par testament et par préarrangement avec une Maison funéraire, qu'on effectue ledit prélèvement. Présider une fête communautaire au décès d'un membre, soulignant le sens du prélèvement de son os frontal. Présider une célébration de *prière*, c'est-à-dire une *communication télépathique de groupe*, à des moments privilégiés comme, par exemple, le dimanche matin à 11h ou les jours des 4 grandes fêtes à 15h, selon le fuseau horaire de l'endroit où le regroupement se tient. Sous la supervision du responsable de la méditation, animer une méditation lors d'une rencontre des membres. Participer aux rassemblements lors des 4 grandes fêtes.
- **Rôle et pouvoirs du président :** Le président entretient et favorise le lien avec les Élohim créateurs et les hommes de la terre. Compte tenu des objectifs qu'il poursuit, le *Mouvement* est **religieux**, non seulement parce qu'il cultive les liens qui unissent ses membres aux Élohim, mais aussi parce qu'il entretient dans l'humanité des

rapports harmonieux entre tous les êtres humains quelles que soient leurs conditions de vie au plan sexuel, social, économique, politique, philosophique ou spirituel. Il l'est également parce qu'il s'ouvre à la dimension de l'univers infini dans l'espace et le temps. C'est pourquoi le *Mouvement* met en valeur la religion de l'infini. Même si le président est à la tête du *Mouvement* et qu'à ce titre il en est le chef et son porte-parole, il n'est pas considéré comme son chef spirituel. Il est en quelque sorte le *primus inter pares*, c'est-à-dire qu'il est élu à la tête du *Mouvement* par ses pairs que sont ses collègues du Conseil des apôtres.

**À ce titre, le président a pour tâche de :**

1. Veiller au respect des messages.
2. S'assurer que la constante de l'amour soit présente dans les paroles et les actions des membres entre eux.
3. Voir à ce que le respect soit la base de toutes leurs communications.
4. Enseigner les messages aux membres et élever leur niveau de conscience sur les 4 plans de la réalité.
5. Réaliser comme premier responsable la construction de l'Ambassade des Élohim sur la terre afin de les accueillir dignement.
6. Fonder le *Mouvement* dans tous les pays, nations, territoires, régions ou communautés.
7. Assister aux assemblées, réunions ou groupes de travail.
8. Abolir tout Conseil et en créer un autre si ce dernier bifurquait des objets de la charte, touchant la raison même et le pourquoi de son existence.
9. Initier un ou plusieurs apôtres à transmettre le plan cellulaire lors des 4 grandes fêtes du *Mouvement*.

## CONCLUSION

*Le pouvoir sans contrôle, c'est l'anarchie. Le pouvoir sans amour, c'est la dictature.*

**Autrement dit, les pouvoirs que se donne le MADÉ impliquent nécessairement qu'il doit être en mesure de contrôler les moyens mis en œuvre afin de parvenir à ses fins. La constante de l'amour guide ses pas dans le sillon tracé par nos Créateurs.**

**Pour terminer, permettez-moi de citer Mahatma Gandhi :**

*« Nous devons devenir le changement que nous voulons voir survenir en ce monde. »*

Victor LeGendre, président du MADÉ, le 19 septembre 2013.

